Les grandes figures combières d'autrefois – 41 – Hermann Rochat dit Petiot, manouvrier, pêcheur et poète à ses heures (1898 – 1978) – avec un regard sur la pêche en général sur les lacs de la Vallée de Joux -

On sait que la pêche fut pratiquée dès l'aube même de notre colonisation, apport bienvenu et même nécessaire à une alimentation pauvre en viande, tandis que le poisson était là, à disposition.

Mais pêche toujours surveillée par le prince qui accorde les autorisations nécessaires, qui concède en conséquence tel ou tel lac de notre vallée, ou rivières.

La pêche à la ligne semble être restée libre pour l'habitant.

Aux Charbonnières il y a les terriens, qui ne voient le lac Brenet que comme un délicieux ornement du paysage et ne s'y risquent pour dire jamais, ne sachant ni nager ni ramer.

Il y a ceux que l'on pourrait appeler les lacustres, d'ordinaire habitants les Crettets ou le bas du village, dont le lac est indispensable à leur équilibre, partie par ailleurs non négligeable de leurs activités. Activité même principale pour les professionnels ou semi-professionnels que l'on y rencontra presque toujours.

Ceux-ci font du lac leur royaume.

La profession de pêcheur, ou plutôt la passion de la pêche, fit même qu'il y eut une famille qui en prit le nom : Les Pêcheurs.

La famille logeait primitivement au quartier du Bas du village.

Il y avait là le père et la mère, Léon Rochat et Marie Rochat née Perillard.

6 enfants : Lucien Rochat dit Yien-Yien, Cécile son épouse – Ernest dit Néné, Lydie son épouse – Louis dit Doret, Philomène son épouse – Robert – Hermann dit Petiot – Edgar, dit Degar ou Dega, son épouse Elisa.

Tous pêcheurs !

Avec Edgar Rochat professionnel et Louis dit Doret, fabriquant de bateau à fond plat.

Hermann Rochat dit Petiot, le personnage le plus discret de cette famille, semble participer d'une location de bateau. Il en fixe les conditions :

Tarif des locations de bateaux.
Edgar – Hermann – de L. Rochat.
1 journée 4 francs.
½ journée 2,50 francs.
L'heure 0,80 frs.
5.- l'heure bateaux moteur.
1 semaine, 15 jours, 1 mois, arrangement avec le client.
Conditions du loueur au client :
1o Le bateau doit être rendu en parfait état comme il a été remis.

2o Une rame cassée doit être payée 4 à 5 francs.
3o Un bateau est loué pour le nombre de places qui est marqué sur le côté.
4o Tous ceux qui louent un bateau et partent sans payer est considéré comme être un vol.
5o Toute manifestation communiste russe sur les bateaux est interdite.
6o La location des bateaux n'est considérée que occupation accessoire.
7o L'ouverture des bateaux (location) se fait en général de 7 à 8 heures du matin, et de 12 à 1 1/2heure, et rentrée de 6 à 7 heures du soir. Le dimanche tout le jour, pas d'heure fixe.
8o Le métier de pêcheur est considéré être le métier professionnel.
Le prix des bateaux est de 120 à 150 francs suivant la beauté du bateau.
Le Petiot : 130 francs (1929)
L'Esclave : 140 francs (1929)
Hermann : 150 francs (1930)

Hermann étant le nom de notre épistolier qui donne les métiers de famille de feu son père L. Rochat (Léon) :
* Fabricant de bateaux
* Pêcheur
* Boîtes à vacherin
* Agriculture
* Atelier : sertissage, perçage (ébauches).

Hermann donne aussi le prix des poissons :

* Perchettes et vengerons mélangés	1.- le kg
* Tanches	2.- le kg
* Brochets	4.- le kg
* Truites	5.50 le kg
* Vengerons	1.- le kg
* Perchettes	1.- le kg

Charbonnières, le 1.1.1929

Ombres- palées – ferra.

Hermann dit Petiot serait-il notre seul mémorialiste ? Relatant divers épisodes de sa vie, il nous laisse un texte très émouvant que nous intitulerons : **un opéré de l'estomac des Charbonnières !** Suivons l'homme :

Mes misères malgré moi

Le 10 août je déchargeais un wagon de balastre et j'ai des douleurs épouvantables à l'estomac et je dis au chef de service que je suis mal, que je veux rentrer à la maison, me dit qu'il me faut aller consulter un docteur. Je téléphone au docteur. Le docteur vient chez moi et dit que j'ai une petite hernie, qu'il me faut aller à l'hôpital de la Vallée de Joux.

Le 11 août je vais à l'hôpital, les docteurs m'examinent. Ils me font passer aux rayons et on voit une grosse ulcère à l'estomac, grosse comme le pouce, il faut l'opérer, il me faut partir à l'hôpital cantonal le 17 août, je sors de l'hôpital de la Vallée pour me rendre à l'hôpital cantonal de Lausanne.

En sortant de l'hôpital de la Vallée, je passe au bureau prendre mes radiographies, je demande aussi mes feuilles d'assurance, on me dit que pour ces feuilles, on les enverra à l'hôpital cantonal, qu'il ne faut pas m'en faire.

Le 17 août je rentre à l'hôpital cantonal. Ces docteurs de Lausanne prennent connaissance de ces radiographies et m'expertisent et me disent : on veut vous opérer. On me prépare pour l'opération, on me fait deux transferts de sang. Le 24 août on me met sur le plateau pour m'opérer. On me lie les jambes, les bras. On me fait une piqûre pour m'endormir, mais on ne peut pas m'endormir, je suis trop faible, et le docteur dit : il faut me rentrer dans la chambre. Et tout l'après-midi on me prend la pression toutes les ½ heures. Un des docteurs me dit : vous nous avez fait une belle peur. On me refait deux transfusions de sang et on m'opère. Je dors et on m'ouvre le ventre pour enlever cet ulcère à l'estomac. Enfin je suis opéré. On me rentre à la chambre et on me dit : savez-vous que vous êtes opéré ? je n'en savais rien, mais je le reconnais, puisque j'ai un pansement sur l'estomac, des douleurs comme si on me brûlait dedans. On me met des gouttes à gouttes dans les bras. Je rejette. On me met un tuyau dans le nez qui va jusqu'à l'estomac. Par ce tuyau on me tire du jus avec une seringue. Ce n'est pas très rigolo. On la pile. C'est la vie. Ceci se passe au pavillon. Goutte à goutte pendant 8 jours. Cette comédie, on en a vite marre.

Enfin on me rentre dans la chambre. Encore quelques piqûres. On me demande où il faut les faire. Et je leur dis : où vous voudrez. Quand on en a plein les jambes, plein les bras, il y a toujours un bout.

Une infirmière me dit : on ne veut plus vous faire de piqûres et je lui dis : pas dommage. Enfin le chef de clinique me dit : vous pourrez rentrer lundi. Et j'attends ce lundi avec patience. Un de ces infirmiers me dit : il vous faut rester encore une semaine, on vous aime bien. Lundi matin le docteur de la chambre passe et je lui dis : je m'en vais aujourd'hui. Il me dit : d'accord. Une infirmière vient me dire de passer à la visite médicale du professeur et un docteur me fait la déclaration médicale.

Le 16 septembre je vais chez le docteur Convert. A sa consulte me demande comment ça été à l'hôpital. Je lui dis que je l'ai pilée mais que cette saleté est au moins loin de mon estomac. Je lui montre ma couture à l'estomac. Me dit qu'elle est bien en ordre.

Le 21 octobre, j'ai été à la visite de mon docteur Convert. Me demande comment ça va. Je lui dis que mon remède qu'il m'avait ordonné m'a été dur à prendre, avec ce goût d'arsenic qui me faisait presque vomir, me demande si je l'ai tout pris. Je luis dis oui. Je lui montre ma fissure, je lui demande si elle veut rester grebolue comme ça et me dit que oui, que c'est les points des coutures. Je lui dis que quand je mange, j'ai de la peine à digérer. Et me dit que c'est l'estomac qui est plus petit…

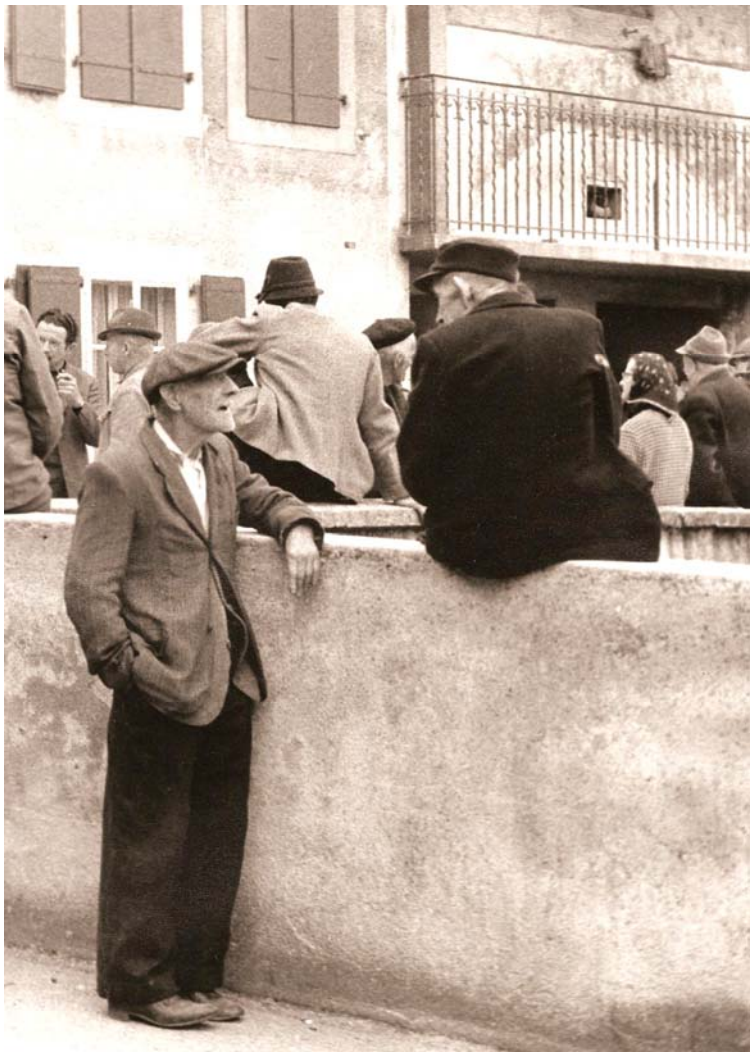

Petiot et Tchubet en discussion en 1969 derrière chez Pedzi

Cas unique que cet Hermann Rochat, célibataire, à mettre naturellement dans la classe des moins favorisés, encore qu'il ne l'aurait peut-être pas entendu de cette oreille !

Il nous laisse un autre morceau de son cru qui pourrait le faire classer dans les classiques de notre littérature locale !

Qui est Rochat… ? Une apparition d'une figure bien connue des amateurs de friture, le dernier représentant des fameux « pirates » des Charbonnières. On le

sait, l'été dernier, qu'il s'est fait prendre par 3 gendarmes et a été comparaître devant le préfet et s'est plaint qu'il était un pauvre diable, que s'il était condamné, il amènerait à Monsieur le préfet sa femme et sa fille pour les lui entretenir, et qu'il recourirait (recourait). Et Monsieur le préfet lui a dit qu'il mettait le rapport du gendarme de côté et qu'il ne fallait le dire à personne. Et Monsieur Rochat… envoie un brochet à Monsieur le préfet qui n'aime pas ces affaires de tribunal. Ainsi s'arrangent les affaires entre riches. Rochat… connaît son lac comme sa poche. La farouche « vaudaire » et l'impétueux « bornand » n'ont pour lui plus de secrets. Il aime son lac tout comme Albin (sic) Gerbault aime l'océan. En été, … aux bras robustes et combien bronzés…

(sans suite, malheureusement)

Tout cela, à prendre naturellement avec le sourire, nous remet en plein dans une ambiance pêche, dans un environnement de filets, de nasses, de barques et de rames, de cannes à pêche, d'amorces diverses, de cabanes de pêcheurs, de jalousies de lac, d'odeur de poisson et de vase, de grand vent sur le lac, d'histoire de pêche, de chamailleries diverses se développant sur les rives de l'une ou l'autre de nos gouilles d'eau !

Mais quelle poésie ! Celle-ci révélée mieux encore que par des mots, par les photos nombreuses que l'on a pris de ces vénérables hommes du lac qui n'auraient pas délaissé leur position, si modeste pouvait-elle être, contre un empire. Honneur à eux et à tous ceux qui les remplaceront, impressionnants dans leur connaissance de la nature et de leur philosophie en quelque sorte que les terriens n'ont malheureusement pas toujours.

André Lugrin va vous poser ses nasses que nous guignoterons, comme ça, juste en passant

Douce poésie de nos lacs…

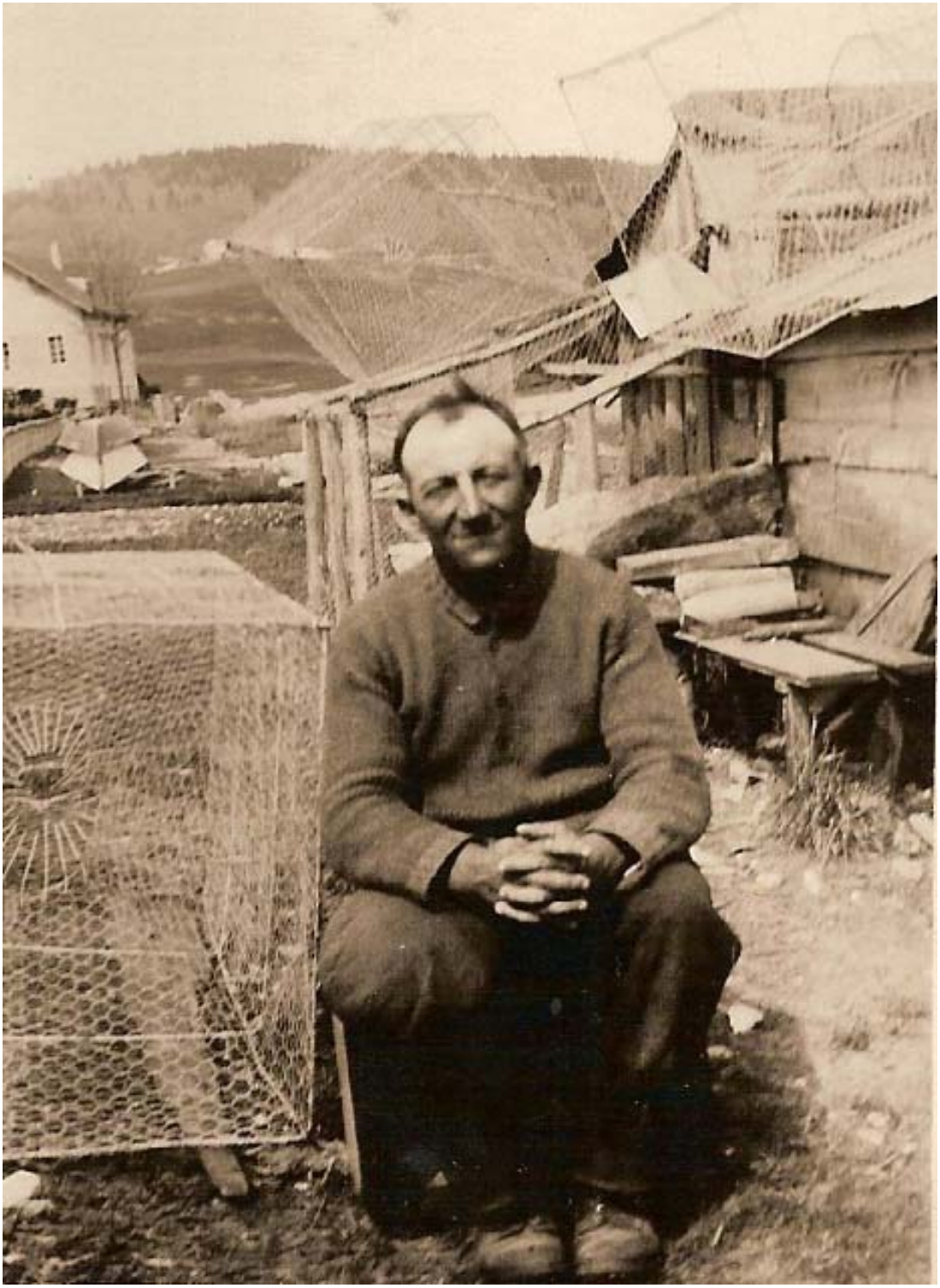

Yien-Yien, dit aussi le Yien, soit Lucien Rochat près de sa petite cabane de pêche au bord du lac Brenet. Un univers que l'on a bien entre les mains. A envier !

On découvrira dans un autre chapitre quelques traits de l'existence d'Edgar Rochat, frère d'Hermann, dans son goût de la voile en période de jeunesse, et dans sa carrière de pêcheur professionnel pour l'ensemble de sa carrière.